Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600149-20260226-12026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de BERNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2026

Référence
2026 -001

Objet de la délibération
Subvention 2026 au CCAS de Berné

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	7	7

Date de la convocation
20/02/2026

Date d'affichage
20/02/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 26 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie sous la présidence de GUILLOUX David, Maire

Présents : M. GUILLOUX David, M. JACQUES Laurent, M. LE DORTZ Pascal, Mme LE PARC Isabelle, Mme JÉGOUZO Anne, Mme LE DAIN Josiane, M. FLOCH Loïc
Excusé : M. CHAUVIN Fabrice
Absents : Absents : M. LE MOING Willy, M. KUBARSKI Frédéric, M. LE FUR Jean-Pierre, Mme LE BIAVANT Christiane, M. LE DAIN Laurent
A été nommé secrétaire : M. FLOCH Loïc

Objet de la délibération : Subvention 2026 au CCAS de Berné

Sur proposition de Monsieur le Maire et après présentation du rapport d'activité 2025 du C.C.A.S.,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de voter une subvention de 6 000 € au profit du C.C.A.S. de Berné pour l'année 2026.

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/02/2026
Le Maire,

MAIRIE DE BERNÉ (Morbihan)

David GUILLOUX